

CONCOURS PHOTO FRANCOPHONE – troisième édition

La section bilingue du ZSO n° 2 de Gdynia a l'honneur d'inviter élèves et enseignants de l'enseignement secondaire (de la deuxième à la troisième année du collège et des écoles post-collège ainsi que tous les professeurs en Pologne) à participer au Troisième Concours National Photographique Francophone **Bleu Blanc Rouge 2017**

Le sujet de cette année est « **Bleu Blanc Rouge Ça bouge** ». Entrent dans le thème du concours toutes les photos artistiques unissant la culture et la civilisation françaises et le mouvement. Les trois couleurs du drapeau français doivent être présentes sur les photos. L'interprétation du sujet peut être vraiment très libre et large.

Les photographies seront envoyées uniquement sous format électronique à l'adresse suivante: **bleu_blanc_rouge_2017@onet.pl** avant le dimanche **22 octobre 2017**.

La cérémonie de proclamation des résultats accompagnée du vernissage de l'exposition offerte par la Galerie d'Art du ZSO n° 2 de Gdynia aux photos du concours Bleu, Blanc, Rouge 2017 se tiendra le **17 novembre 2017**.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à: **slawek_tyborski@hotmail.com** ou à **asia.zakowska@wp.pl**

Règlement

1. Parrainé par l'Institut français de Pologne, le concours est organisé par II Liceum Ogólnokształcące im. Adama Mickiewicza z Oddziałami Dwujęzycznymi w Gdyni et Gimnazjum Nr 23 z Oddziałami Dwujęzycznymi w Gdyni (ul. Wolności 22b, 81-347 Gdynia, tél/fax.: (58) 620 17 50, e-mail: sekretariat@lo2gdynia.pl)
2. Les participants sont répartis en deux catégories d'âge: deuxième à troisième année du collège et première à quatrième année des établissements post-collège. Les professeurs de français participant au concours constituent une troisième catégorie.
3. Le but principal du concours est d'encourager les élèves à apprendre la langue française, à développer leur connaissance, à découvrir la culture et la civilisation françaises. Son but plus large est de développer le sens artistique, de faire voir l'invention créative et la créativité des auteurs des photos. Le concours vise également à faciliter la coopération des milieux scolaires avec les institutions qui promeuvent la culture. **Le thème du concours : « Ca bouge » peut être interprété par les participants comme ils le veulent, sous les formes les plus diverses.**
4. Tout participant doit être lui-même l'auteur des photographies envoyées. Les photos ne peuvent ni avoir été primées dans d'autres concours d'arts plastiques ni publiées (y compris sur Internet). Les photos ne peuvent pas avoir plus de 3 ans (elles peuvent dater au plus tôt de 2015).
5. Chaque élève peut envoyer de 1 à 5 photographies dont chacune sera soumise séparément à l'évaluation du jury.
6. Les photos peuvent être modifiées et retouchées à l'aide d'un logiciel quelconque d'édition et de traitement d'image .

7. Dans chaque message électronique comportant les photos doivent se trouver les informations suivantes : le nom et prénom de l'élève, la catégorie (par ex : collège), le nom et l'adresse précise de l'école, le numéro de téléphone de l'élève, l'adresse e-mail de l'élève ou de son parent. **Les photos envoyées sans ces informations ne participeront pas au concours.**

Chaque photo envoyée doit être signée (le numéro de la photo, le prénom et le nom de l'auteur).

8. Les résultats du concours seront proclamés le vendredi **17 novembre 2017** lors du vernissage à la Galerie d'Art du ZSO n° 2 à Gdynia. Y sont cordialement invités tous les participants avec leur professeur ou leurs parents/tuteurs. Les participants seront informés de leur participation à la sélection finale par voie électronique le dimanche **5 novembre 2017** au plus tard. Les résultats ayant été proclamés, l'information portant sur les places obtenues sera affichée sur le site internet de l'école de l'organisateur .

9. Les lauréats des I, II et III prix dans chaque catégorie recevront un diplôme et des récompenses non financières. Le jury du concours se réserve toute latitude pour décerner jusqu'à 3 distinctions dans chaque catégorie et le prix « **Le coup de coeur** » pour la photo suscitant le plus d'émotion.

10. L'envoi d'une photo à ce concours implique le plein accord de l'élève à l'autorisation du traitement des données personnelles pour les besoins du concours, à l'autorisation de publication des photos des participants du concours ainsi que leurs noms et prénoms sur le site internet de l'école. L'organisateur se réserve le droit de garder les photos envoyées au concours et de les montrer dans le cadre du fonctionnement de la Galerie d'Art du ZSO n° 2 et dans d'autres lieux d'exposition, par exemple le centre de l'Alliance Française à Gdansk, le café « Caffè Anioł » à Gdynia, l'Institut français à Varsovie. L'organisateur se réserve aussi le droit de publier les photos envoyées et primées sur les sites internet des institutions amies.

11. Les photos qui seront exposées et publiées porteront toujours le nom et le prénom de leur auteur écrits de façon lisible.

12. Le jury du concours appelé par le proviseur du ZSO n° 2 et le responsable de la Galerie d'Art prend la décision à la majorité des voix. Le jury est composé de membres de l'Association Photographique de Gdańsk et d'artistes photographes de la Triville qui exercent activement leur métier ainsi que d'un représentant de l'organisateur. Les décisions du jury sont définitives et irrévocables.

13. En cas de questions ou de doutes, téléphoner au numéro **668 00 21 75** ou écrire à l'adresse e-mail: **slawek_tyborski@hotmail.com** ou **asia.zakowska@wp.pl** ou encore

Les organisateurs :

Slawek Tyborski et Joanna Zakowska,
ainsi que Adela Dominique et Pauline de Pauw